Interpellation urgente au Conseil communal de Nyon

Horaire CFF 2025: Et Nyon dans tout ça, et Nyon après ça?

"Si vous ne savez pas où vous allez, vous finirez ailleurs", disait Yogi Berra dans son infinie sagesse.

Lorsque j'ai déposé une première interpellation sur ce sujet en 2018, Nyon avait déjà perdu des correspondances, le projet "Léman 2030" n'était pas encore "Léman 2037?", et personne n'aurait pu prédire la triste célébrité nationale de Tolochenaz.

Depuis jeudi passé, et jusqu'au 9 juin, les autorités fédérales mettent en consultation la modification d'horaire la plus ambitieuse, nous dit-on, depuis Rail 2000. Les modifications d'horaire des CFF pour 2025 sont principalement justifiées par la nécessité de réaliser des travaux de maintenance essentiels, d'améliorer la stabilité et la fiabilité du réseau, d'augmenter la capacité pour un nombre croissant de voyageurs, et d'assurer la sécurité structurelle des infrastructures ferroviaires. Ces travaux visent également à moderniser les installations pour répondre aux normes actuelles et futures.

Ces modifications impacteront tout notre système ferroviaire pour au moins les deux décennies à venir. Dans ce contexte, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité, qui je l'espère contribueront à savoir où nous allons, pour ne pas arriver ailleurs:

- 1. Quel est le sentiment de la Municipalité à la découverte de ces nouveaux horaires?
- 2. Quel est l'impact de ces horaires sur les développements prévus pour Nyon dans le cadre de Léman 2030, mais également des programmes de développement stratégiques (PRODES 2025, 2030 et 2035 notamment) ?
- 3. Quels sont les changements concrets pour les passagères et passagers prenant le train à Nyon, notamment en termes de fréquence, correspondances et temps de parcours ?
- 4. Est-ce que les impacts sur les lignes urbaines et régionales ont déjà été évalués en amont de l'annonce des CFF ? Sinon, quand cette évaluation aura-t-elle lieu ?
- 5. Est-ce qu'une communication spécifiques à la population transitant par Nyon est prévue?
- 6. Quelles sont les remarques que la Ville compte formuler lors de cette consultation?
- 7. Est-ce que la Ville de Nyon fait partie d'instances pouvant défendre ces intérêts en matière ferroviaire comme l'association Ouestrail?
- 8. Si non, compte-t-elle le faire? Sinon pourquoi?

Je remercie par avance la Municipalité de ses réponses.

Sacha Vuadens, président du groupe socialiste, 27 mai 2024